



POUR L'AMOUR DE
LANORAIE,
POUR L'AVENIR DE NOS
AMOURS...

Rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier 2022

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du *Code municipal du Québec*, en cette séance ordinaire du conseil municipal du 4 juillet 2023, je fais rapport aux citoyennes et citoyens de la Municipalité de Lanoraie des faits saillants du rapport financier et du rapport de l'auditeur indépendant, pour l'exercice financier se terminant au 31 décembre 2022. Ces rapports ont été déposés lors de la séance du conseil municipal du 2 mai dernier.

L'audit des livres de la Municipalité de Lanoraie a été effectué par le bureau de comptables Michaud Clément inc. De l'avis des auditeurs, les états financiers donnent dans tous les aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Le rapport financier 2022 montre un excédent de fonctionnement de 1 440 897 \$, considérant des revenus de fonctionnement de 7 267 712 \$ sur des charges de 7 101 358 \$ ainsi que des éléments de conciliation à des fins fiscales de 1 274 543 \$. Le surplus de l'exercice provient, entre autres, de l'augmentation des revenus de taxes due à la croissance de la richesse foncière de la municipalité, à la vente de terrain dans le Parc industriel, ainsi qu'à des revenus de droits de mutation immobilière supérieurs à ceux prévus. Une partie du surplus général a été affectée à l'exercice financier 2023, soit un montant de 1 086 000 \$, et un montant de 75 074 \$ a été consolidé et distribué à certains fonds réservés, tels que l'aqueduc et l'assainissement. Le fonds de roulement de la municipalité au 31 décembre 2022 est de 900 000 \$. Il y a un capital engagé de 201 900 \$ et un capital non-engagé de 698 100 \$.

Selon le profil financier, édition 2022, disponible sur le site du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, l'endettement total net à long terme par 100 \$ de RFU pour notre municipalité est de 0.17 \$, alors que l'endettement moyen des 15 municipalités de notre MRC est de 1.09 \$. Pour les municipalités comparables au niveau de la population il est à 1.85 \$ et celui de notre région administrative est de 2.37 \$. La charge fiscale moyenne des logements pour notre municipalité est de 1 647 \$. Elle est de 2 032 \$ pour les municipalités comparables au niveau de la population et de 2 294 \$ pour notre région administrative.

Nous avons reçu la confirmation du ministre des Transports qu'une aide financière totale de 677 635 \$ nous sera versée dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale – Volet redressement et Accélération pour des travaux de réfection de pavage dans le rang Saint-Jean-Baptiste qui ont été réalisés durant l'année. L'aide financière nous sera versée sur période de 10 ans à compter de 2023.

Outre le maintien des opérations régulières de la municipalité, l'année 2022 a été marquée par des travaux de pavage et marquage routier pour un montant de 1 020 365 \$. De ce montant, 677 635 \$ proviennent de la subvention précédemment nommée. Des travaux de réfection de ponceaux ont également été réalisés pour un montant de 66 705 \$, soit 15 000 \$ de plus que l'année précédente.

Voici quelques projets également exécutés en 2022 :

- D'importants travaux d'agrandissement de la caserne incendie, pour un montant total de 1 997 000 \$, ont eu lieu en 2022 et s'achèveront d'ici la fin de 2023;
- Les travaux d'aménagement d'un parc à chiens, en bordure du Chemin de Joliette, pour un montant total de 20 700 \$;
- Un mandat a été donné à une firme d'ingénieur pour la préparation des plans et devis en lien avec la préparation des travaux d'aménagement d'un nouveau terrain de soccer, pour un montant de 42 000 \$;
- La réfection des salles de bains au Pavillon Jean-Bourdon, pour un montant total de 97 700 \$;
- De plus, la municipalité a fait l'acquisition d'un balai-ramasseur ainsi qu'un réservoir à eau de 80 gallons afin d'être plus efficace dans ses méthodes de travail, le tout pour un montant total de 17 000 \$;

Le contrôle serré de l'administration municipale appliqué tout au long de l'année a permis de faire un suivi conforme des dépenses courantes et de celles de divers projets.

En terminant, nous pouvons constater à la lecture du rapport financier que la santé financière de la municipalité est excellente. Il est également important de mentionner que le Profil financier édition 2022 est disponible pour tous sur le site du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec. Vous pourrez constater, à sa lecture, que la Municipalité de Lanoraie se démarque positivement par ses résultats. Nous souhaitons en terminant en profiter pour souligner le travail acharné de toute l'équipe municipale sans qui, rien n'y serait.